



CONDITIONS DE REFERENCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE SUR LA PLATEFORME PARCOURSUP 2021

principes d'éligibilité et les vérifications préalables en apprentissage

	sous statut étudiant	
 Les formations proposées 	dans le cadre de la formation c	continue
■ baccalauréat.	diplôme ou une certific	cation en-deçà ou équivalent au niveau
I. Principes d'éligibilité au	ı référencement sur la platefo	rme Parcoursup
	toute formation initi	iale de premier cycle de l'enseignement
supérieur l'établissement et/ou la f	ormation c	contrôle/ d'une évaluation par l'Etat.
A. Le contrôle ou l'évaluation de	'établissement par l'Etat	
S'agissant de l'apprentissage formation d'apprentis	à l'obligation de certificatio	: les centres de on qualité
B. Le contrôle ou l'évaluation de CFA des établisse	la formation par l'Etat ments publics, privés sous con	trat ou labellisés « EESPIG»



CFA des établissements privés qui ne sont ni sous contrat ni EESPIG
préparant à un titre ou diplôme délivré au nom de l'Etat
titres ou diplômes non délivrés au nom de l'Etat, sous réserve
•
II. Vérifications préalables - instruction des demandes de référencement sur Parcoursup
A. Recensement des offres en apprentissage Par conséquent, pour figurer dans le catalogue des offres en apprentissage, le CFA doit avoir déclaré à la DIRRECTE son intérêt pour l'apprentissage, puis prendre contact, si ce n'est déjà fait, avec le CARIF-OREF de sa région.
Base Centrale des Etablissements (BCE)
B. Certification qualité
l'obligation de certification qualité dite Qualiopi
soit certification Qualiopi
qualité au sens du décret du 30 juin 2015
C. Critères d'éligibilité des offres de formation au référencement sur la plateforme Parcoursup vérifient leur éligibilité
•



III. Les engagements des établissements intégrant la plateforme